

12216 (2/2019)

**DEMANDE DE LICENCE DE SERVICES
DE VÉHICULE À MOTEURS**

Ministère de la Sécurité publique
Direction des véhicules à moteur
C.P. 6000
Fredericton, (N.-B.) E3B 5H1



Loi sur les véhicules à moteur – <http://laws.gnb.ca/fr/showtdm/cs/M-17/M-17/sc-nb:1>
Règlements pris en vertu de la Loi sur les véhicules à moteur –
<http://laws.gnb.ca/fr/BROWSECHAPTER?listregulations=M-17&letter=M#M-17>

Remarque : Veuillez écrire lisiblement en lettres
moulées.

Cochez la case qui s'applique.

<input type="checkbox"/>	Nouvelle licence
<input type="checkbox"/>	Déménagement (précisez le numéro de la licence précédente)

N° de la licence précédente

--	--	--	--	--	--

Date à laquelle les installations
seront prêtes

	/		/	
--	---	--	---	--

jj / mm / aaaa

1. Nom commercial

--

2. Adresse du lieu d'affaires

Code postal _____

N° de téléphone de l'entreprise : 506-

--

Cellulaire : 506-

--

3. Adresse postale (si différente de l'adresse du lieu
d'affaires)

Code postal _____

N° de télécopieur de l'entreprise : 506-

--

Approbation :
Registraire des véhicules à moteur

4. Liste de contrôle
(zone ombragée réservée à l'usage du bureau central)

	Numéro de l'entreprise/ Numéro du registre des Affaires corporatives
	Contrat de service (cessionnaires)
	Assurance caution (cessionnaires)
	Zonage
Personne-ressource	

Courriel :

--

Date :

--

5 Concessionnaire	6. Vérification (cochez le type approprié)	7. Tableau des droits de nouvelle installation ou de déménagement	Droits exigibles
Véhicules neufs	Véhicule léger	\$150.00	Concessionnaire en vertu de la <i>Loi sur les véhicules à moteur</i>
Sous-concessionnaire	Autobus scolaire	\$38.00	Concessionnaire en vertu de la <i>Loi sur les véhicules hors route</i>
Véhicules d'occasion	Véhicule lourd	\$150.00	Concessionnaire en vertu de la <i>Loi sur les véhicules à moteur</i> et de la <i>Loi sur les véhicules hors route</i>
Motocyclette	Parc de véhicules <input type="checkbox"/> véhicule standard <input type="checkbox"/> véhicule lourd		
*Transit - équipement lourd et machines agricoles	Remorque seulement <input type="checkbox"/> utilitaire <input type="checkbox"/> commerciale	\$76.00	Poste d'inspection
Transit - remorques (utilitaires et de plaisance)		Montant à payer	
Véhicules hors route		Chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances »	
*Ferrailleur		* Aucun contrat de service n'est exigé	

Si concessionnaire seulement inclure le contrat de service au lieu de remplir la section 8.

8. Techniciens d'entretien

Automobile	Suspension, direction et freins	Camions et camions gros porteurs
Noms et numéros de certification	Noms et numéros de certification	Noms et numéros de certification
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Remorques commerciales	Brevet d'apprenti	
Noms et numéros de certification	Noms et numéros de certification	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

Annexer une autre feuille au besoin

9. JE SOUSSIGNÉ DÉCLARE PAR LES PRÉSENTES QUE LES RENSEIGNEMENTS CI-INCLUS SONT, À MA CONNAISSANCE, EXACTS.

Fait sous serment devant moi à _____

dans le comté de _____, au Nouveau-Brunswick.

le _____

Signature du demandeur

Titre

Date

COMMISSAIRE AUX SERMENTS

Ma commission prend fin le

INSTRUCTIONS DE SOUMISSION

12216 (2/2019)



1. **Appellation commerciale** – Le nom doit être le même que celui figurant sur la liste des Affaires corporatives et dans le formulaire de cautionnement
2. **Adresse de voirie** – Lieu où l'entreprise est ou sera située
3. **Adresse postale** – Lieu où la correspondance doit être envoyée. (Si l'adresse correspond à celle de la section 1, veuillez ne pas remplir)
4. **Liste de contrôle** – Il sera impossible de traiter votre demande si ces éléments n'y sont pas indiqués.
 - a. **N° de l'entreprise.** – Indiquez le numéro d'entreprise (NE), un identifiant à 15 chiffres utilisé au Canada, qui sert à inscrire des comptes d'une entreprise avec l'Agence du revenu du Canada (ARC). Ce numéro doit être utilisé lors de votre interaction avec l'ARC. Ce ne sont pas toutes les entreprises qui ont besoin d'un numéro d'entreprise (NE). Vous devez vous inscrire pour un NE seulement si vous avez besoin d'un des comptes suivants :
 - TPS/TVH
 - Retenues sur la paie
 - Impôt sur le revenu des sociétés
 - Importations-exportations
 - Sans frais (information) : 1-800-959-5525 (Entreprises – Renseignements et inscriptions)
 - b. **N° du registre des Affaires corporatives.** – Le registre corporatif permet de constituer en corporation les corporations commerciales et les organismes à but non lucratif qui sont établis au Nouveau-Brunswick, ainsi que d'enregistrer les partenariats et les appellations commerciales en vertu desquels évoluent les partenariats et les entreprises individuelles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, composez le 453-2703.
 - c. **Contrat de service** – Contrat entre le concessionnaire et le poste officiel de vérification (chargé d'effectuer les inspections et les réparations des véhicules vendus). Toutes les catégories de concessionnaires, à l'exception de ceux qui vendent des motocyclettes, des véhicules hors route et des remorques (équipement lourd et machines agricoles).
 - d. **Cautionnement** – Toutes les catégories de concessionnaires, à l'exception de ceux qui vendent des véhicules hors route, doivent fournir un cautionnement. Il doit accompagner votre formulaire de demande et le certificat de renouvellement doit être envoyé advenant toute modification. Cette assurance caution doit être au **nom de l'entreprise**.
 - e. **Zonage** – Au moment de la demande, vous devez fournir une lettre **du district de services locaux (ville, aménagement rural)** qui indique l'usage autorisé pour la licence que vous demandez. Si votre activité a lieu dans un secteur ne faisant pas partie d'un plan de zonage, vous devez fournir une lettre émanant de la Commission du district d'aménagement rural qui précise que ce secteur n'est pas zoné et qui permet votre activité dans cet emplacement.
5. **Type de concession** – Cochez la catégorie de concessionnaire à laquelle appartient la licence que vous demandez.
6. **Inspection** – Cochez les éléments faisant partie de votre demande. Le permis d'inspection doit mentionner les types d'inspection pour lesquels votre poste est qualifié.
7. **Tableau des frais** – Veuillez à additionner les montants concernés pour le total de vos frais.

Par exemple, si votre demande de licence concerne une concessionnaire, un poste officiel de vérification et un garage de véhicules hors route, inscrivez les montants des frais dans la colonne de droite, additionnez-les et indiquez le total.

150,00 \$	Loi sur les véhicules à moteur	
38,00 \$	Loi sur les véhicules hors route	38,00 \$
150,00 \$	Loi sur les véhicules à moteur et Loi sur les véhicules hors route	
76,00 \$	Poste de vérification des véhicules à moteur	76,00 \$
Montant à régler		114,00 \$

Les chèques et les mandats doivent être libellés à l'ordre du **ministre des Finances**.

8. **Techniciens d'entretien** – Tous les postes de vérification des véhicules à moteur et garages doivent fournir une liste avec les noms, prénoms et les numéros d'accréditation des techniciens d'entretien.
9. **Ce formulaire doit être signé par le demandeur devant témoin et porter le sceau d'un commissaire à l'assermentation.**

Pour obtenir des renseignements généraux, veuillez envoyer un courriel à l'adresse : Government.ServicesSupport@gnb.ca